



DRAAF-SRAL AQUITAINE
Antenne de DAX
85, rue Aspremont
40100 DAX
Tél 05 58 56 54 31 - Fax : 05 58 56 54 31
Jerome.fritsch@agriculture.gouv.fr

Formation Continue

*Ecole Nationale Supérieures des Sciences
Agronomiques de Bordeaux Aquitaine*
1, cours du Général de Gaulle
CS 40201 - 33175 Gradignan Cedex
Tél 05 57 35 07 27 - Fax 05 57 35 07 29
formco@agro-bordeaux.fr

STAGE DE CERTIFICATION DES OPÉRATEURS POUR LA REGULATION DES TAUPES À L'AIDE DE GENERATEURS DE PHOSPHINE (PH₃)

Bases réglementaires

Arrêté du 4 août 1986 relatif aux conditions générales d'emploi de certains fumigants en agriculture et dispositions particulières visant le bromure de méthyle, le phosphore d'hydrogène et l'acide cyanhydrique modifié par arrêté du 5 mai 1988 ;

Arrêté du 10 octobre 1988 relatif aux conditions particulières de délivrance et d'emploi du phosphore d'hydrogène pour la lutte contre la taupe.

Public visé et pré requis

Professionnels de l'agriculture, des espaces verts qui veulent acquérir la certification pour réaliser eux-mêmes des fumigations ou qui désirent simplement connaître l'état de La technique actuelle

Futurs opérateurs de sociétés prestataires de services, y compris ceux travaillant à l'étranger

Agents de l'état chargés des contrôles des opérations de fumigation

Exploitants agricoles adhérents à des structures type GDS ,GDON.

Objectifs de formation

- Connaître l'ensemble des moyens de lutte contre les nuisibles (piégeage, lutte intégrée) pour situer la place de la fumigation.
- Etudier de façon approfondie les caractéristiques et les propriétés de la phosphine.
- Maîtriser les pratiques de la fumigation pour l'usage contre les taupes.
- Acquérir les règles élémentaires de sécurité lors de l'emploi des produits phytopharmaceutiques en général et les consignes spécifiques pour les fumigants.

Outils pédagogiques

Partie théorique

Elle se fait chaque matin par des cours dispensés en salle équipée d'un projecteur vidéo et d'un tableau. Le support pédagogique principal est un manuel, le manuel d'opérateurs en fumigation qui comprend environ 75 pages. Les cours ont comme support une présentation sur écran, dont des photos et des films. Les premiers jours il s'agit d'apports théoriques puis chaque participant est amené à présenter sa problématique qui est discutée par l'ensemble des stagiaires.

Partie pratique

Elle est réalisée sur le terrain à savoir sur une parcelle agricole représentative de la problématique d'infestations de taupes. Par ailleurs le centre de formation possède pratiquement tous les appareils de mesure de la phosphine, de sécurité, existant sur le marché et de protection individuelle. Ce matériel est présenté sur site aux participants.

PROGRAMME

Biologie de la taupe et du campagnol terrestre.

Les principes de base de la fumigation.

Propriétés physiques, chimiques et biologiques de l'hydrogène phosphoré

Mesures des concentrations.

Toxicologie des fumigants.

Réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et l'application des fumigants : utilisation -stockage et transport.

Précautions d'emploi du PH3 et protection respiratoire.

Techniques d'application et contrôles d'efficacité.

Adresses utiles (achat matériel et consommable)

Travaux pratiques : piégeages, gazages et suivi des concentrations en gaz.

Remarque : la formation aborde la problématique des autres mammifères en particulier le campagnol terrestre pour lesquels le ph3 n'est à ce jour pas autorisé mais qui souvent cohabite avec la taupe.

Durée de la formation 2 jours continu

Intervenants

Les intervenants sont tous experts reconnus dans leur discipline. Ils ont une expérience de terrain solide.

- Experts : Jérôme FRITSCH - Bernard GUERY (SRAL Aquitaine)

. - Experts : Yann CIESLA (Sitona AgroExpert)

- Toxicologue CHU Bordeaux (Docteur Odile PILLET) pour les formations sur Bordeaux

- Experts de la prévention Médecins du travail et techniciens de prévention (caisses MSA ou autre)

Moyens d'évaluation - Diplôme

A l'issue du stage, un bilan permet d'évaluer les candidats et s'il est positif, le candidat obtient

la certification pour l'utilisation des fumigants en agriculture conformément à l'arrêté du 10 Octobre 1988. Le certiphyto (applicateur) est indispensable en plus de ce certificat.

Cependant, en cas de prestations de service facturées, vous devez en outre posséder l'agrément de l'entreprise conformément à l'article L254-1 et suivants du code rural. au Certiphyto

ORGANISATION

NOMBRE DE PLACES : 25

DATE : 01 au 02 mars 2016

LIEU FORMATION

Bordeaux Sciences Agro

Coordonnées GPS: N : 44°47'32" O : 0°36'22"

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il faut être médicalement apte à l'utilisation des gaz toxiques. (décret du 26 avril 1988). Pensez à prévoir des bottes et vêtements de pluie, en fonction des conditions météo (notamment pour les travaux pratiques sur le terrain)

A noter qu'à l'issue de la formation, le stagiaire devra acquérir du matériel nécessaire et obligatoire avant de débiter les premiers chantiers (canne distributrice, moyens de détection du PH3, masque + cartouches filtrantes...)

PARTICIPATION FINANCIERE



Le montant de l'inscription comprend les cours, les travaux pratiques et la fourniture d'une documentation complète. Il n'inclut pas les frais d'hébergement et de déplacements qui restent à la charge de l'employeur, ni le matériel de fumigation.

Le paiement couvre les frais pédagogiques. A ce titre, il peut être pris en compte comme dépense de formation continue. Son montant s'élève à **560 €/personne**. Le règlement est à effectuer à l'inscription par chèque bancaire ou postal au nom de l'Agent comptable de Bordeaux Sciences Agro. Une facture et une convention pour l'organisme qui gère vos fonds de formation seront établies par Bordeaux Sciences Agro et vous seront adressées dans les jours qui suivent.

En cas de non participation à la formation, le chèque vous sera retourné.

CONTACTS:

Jérôme FRITSCH - Tél 05 58 56 54 30

e-mail : jerome.fritsch@agriculture.gouv.fr ou
bernard.query@agriculture.gouv.fr

Emilie DEFAYE - Tél 05 57 35 07 27

e-mail : formco@agro-bordeaux.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE DE CERTIFICATION TECHNIQUE
A L'EMPLOI DU PHOSPHURE D'HYDROGÈNE
POUR LA LUTTE CONTRE LA TAUPE

A retourner à l'adresse suivante :
Bordeaux Sciences Agro- Service Formation Continue

Tél: 05_57 35 07 27 / Fax: 05_57 35 07 29
E-mail : formco@agro-bordeaux.fr

Pour tout renseignement technique contactez :

DRAAF-SRAL AQUITAINE
Tél: [05 35 31 40 77](tel:0535314077) / Fax: 05_58 98 73 91 73
Courriel: bernard.guery@agriculture.gouv.fr

**POUR QUE VOTRE INSCRIPTION SOIT PRISE EN COMPTE,
MERCİ DE RESPECTER LES INSTRUCTIONS MENTIONNÉES CI-DESSOUS**

FICHE D'INSCRIPTION
(une fiche par stagiaire)

ADRESSE ENTREPRISE:

Courriel société :

Tel :

Fax : n° SIRET (**obligatoire**) :

POUR LE STAGE PRÉVU A LA DATE DU: à mentionner

Nom : Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse personnelle.

Diplômes:

Téléphone portable :

Courriel personnel Société:

PAIEMENT

560 €/personne (chèque à joindre impérativement à l'inscription accompagné du bulletin d'inscription).
libellé à l'ordre de : **Agent comptable de Bordeaux Sciences Agro**

Une convention et une facture vous seront adressées par Bordeaux Sciences Agro, notre organisme gestionnaire de la partie formation continue.

Si le fonds de formation auprès duquel vous cotisez règle directement la formation merci de communiquer son adresse